

Demandes de subvention

Demandes de subventions closes.

Pour toute demande de **subvention de fonctionnement**, il vous faut remplir le **formulaire** puis de déposer le dossier complet en Mairie.

Il en va de même pour une demande de **subvention pour une animation spécifique**, il vous suffit de remplir le **formulaire**, puis de déposer le dossier complet en Mairie.

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés, merci de votre compréhension.

Plus d'infos



Subventions: Subventions aux associations

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le vendredi de 8h30 à 12h.

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 30](#)

[Mail](#)

Sur Servicepublic.fr :

Organisation d'événements par une association

- [Organisation de manifestations, défilés ou rassemblements sur la voie publique](#)
- [Organisation d'une course à pied ou d'une marche sur la voie publique](#)
- [Organisation d'une course cycliste sur la voie publique](#)
- [Organisation d'une course de véhicules à moteur sur la voie publique](#)
- [Récépissé d'entrepreneur de spectacles](#)

Questions – Réponses

- [Diffusion de musique par une association pendant un événement public : quelles sont les règles ?](#)

Toutes les questions réponses

Pour en savoir plus

- [Réglementation applicable aux éducateurs sportifs](#)

Source : Ministère chargé des sports

Comment faire si...

L'association organise un événement : fête, manifestation, vide-grenier

Services en ligne

- [Association : modèle de déclaration préalable d'une manifestation sur la voie publique](#)
Modèle de document
- [Déclaration d'un séjour "Vacances adaptées organisées – VAO" pour personnes handicapées majeures](#)
Formulaire
- [Se renseigner sur les qualifications d'un éducateur sportif](#)
Outil de recherche
- [Portail de déclaration des éducateurs sportifs \(en ligne\)](#)
Téléservice
- [Faire une déclaration d'éducateur sportif \(par courrier\)](#)
Formulaire
- [Demande d'information relative à la réglementation des équipements sportifs](#)
Formulaire



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00